



Comité d'Animation pour les Loisirs du Personnel
territorial de la Ville de Créteil

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU C.A.L.P.E.C.C

JEUDI 13 JUIN 2024

Le jeudi 13 juin 2024 à 18h, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle de réunion de la cellule administrative située au 22 rue de Mesly à Créteil. Ils ont été convoqués par lettre écrite rédigée par la Présidente en date du 15 mai 2024.

L'Assemblée est présidée par Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie. Elle est assistée de Madame COUDERT Méryll, responsable administrative, Madame POTEAU Peggy, secrétaire de séance et Monsieur BEDRA Abdelaziz, trésorier.

L'article 12 des statuts ne fixant aucun quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023
- Affaires diverses

Rapport moral 2023 de la Présidente : voir annexe 1

Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie salue l'assemblée, la remercie de sa présence et présente son rapport moral 2023. Puis, elle invite les adhérents à s'exprimer sur cet exposé.

Sans prise de parole de leur part, Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie passe la parole à Monsieur BEDRA Abdelaziz, trésorier.

Rapport financier 2023 : voir annexe 2

Monsieur BEDRA Abdelaziz, trésorier, prend la parole et présente son rapport financier 2023.

A la fin de cet exposé, Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie invite de nouveau les adhérents à s'exprimer et à poser des questions.

Aucun adhérent ne souhaitant poser de question, il est procédé à la mise aux votes du rapport moral 2023 de la Présidente et du rapport financier 2023 du trésorier :

Rapport moral 2023 : accepté à l'unanimité des présents.

Approbation du report du résultat du compte d'exploitation sur le compte de report à nouveau : accepté à l'unanimité des présents.

Rapport financier 2023 : accepté à l'unanimité des présents.

Affaires diverses

Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie informe que le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 15 octobre 2024 à 17h30 afin de statuer sur des propositions de modifications de nos statuts datant de 2008.

Les articles 12 et 15 stipulent que ces propositions ne peuvent être approuvées qu'en Assemblée Générale Extraordinaire réunissant au moins le quart des membres. Si cette proportion n'est pas atteinte, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, sera convoquée le mardi 12 novembre 2024 à 18h00 et délibèrera valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les modifications seront alors acquises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Madame ESTIVAL-BUNOUF Nathalie invite les adhérents à s'exprimer.

Parmi l'assemblée plusieurs souhaits de séjours sont émis tels qu'un circuit Ouest Américain, la route des vins en Alsace, la fête des Lumières à Lyon, la fête du citron à Menton ou en week-ends familiaux : Europa Park, Puy du Fou ou Futuroscope.

Quelques idées de sorties sont également proposées telles que le musée de la Vigne, le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux ou la Cité des sciences et de l'industrie à la Villette.

En l'absence de question supplémentaire la séance est close à 18h45.

CLOTURE DU PROCES VERBAL

Le présent procès-verbal est clos après lecture, signé par la Présidente et la secrétaire de séance.

La présidente,


Nathalie ESTIVAL-BUNOUF

La secrétaire de séance


Peggy POTEAU